



HAL
open science

Master Esthétique arts et cultures

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Esthétique arts et cultures. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02040077

HAL Id: hceres-02040077

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040077>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Esthétique, arts et culture

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Esthétique, arts et culture

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006074

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Établissement : UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers - 75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

- Délocalisation(s) :

Pour les spécialités recherche le site est le Centre Saint-Charles. Pour les spécialités professionnelles, outre ce Centre, des rencontres régulières se déroulent en Sorbonne, dans des institutions (partenariat avec le Louvre) ou des espaces culturels reconnus.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention *Esthétique, arts et culture* est constituée de quatre spécialités : *Études culturelles, Esthétique, Sciences et techniques de l'exposition* et *Projets culturels dans l'espace public*. Forte de ces trois axes (esthétique, études culturelles, métiers des arts), cette mention permet d'acquérir des connaissances pour poursuivre en doctorat, d'occuper des emplois de cadres supérieurs, ou encore de suivre la spécialité professionnelle dédiée à l'ingénierie culturelle.

Les compétences sont celles attendues dans les champs de la création artistique et de la culture, mais cantonnées au domaine de l'esthétique dans les deux spécialités recherche, et ouvertes sur les autres sciences humaines et sociales (SHS) dans les spécialités professionnelles. Il s'agit aussi bien de connaissances théoriques et critiques que de compétences professionnelles.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs paraissent fortement différenciés selon les spécialités. Les deux spécialités professionnelles sont dédiées à l'ingénierie culturelle et ouvertes à toutes les sciences humaines et sociales, les deux spécialités Recherche sont fortement marquées par les apprentissages de la méthodologie de la recherche en esthétique. En deuxième année de master (M2), une séparation en deux spécialités distinctes de la spécialité *Esthétique et études culturelles* est demandée pour des raisons épistémologiques et administratives, également pour des raisons de visibilité et de lisibilité.

Progressive et bien articulée, cette mention propose donc un développement construit entre M1 et M2. Toutefois, certaines passerelles semblent manquer, par exemple, entre la spécialité *Projets culturels dans l'espace public* et la spécialité du même UFR Espaces, lieux, expositions, internet. De plus, les deux spécialités recherche ont un très faible volume horaire et se concentrent sur l'apprentissage de la méthodologie. Cours de langues, séminaires professionnels et partenariats avec des institutions, méthodologies documentaires sont quelques uns des dispositifs qui pourraient être plus sophistiqués. Par ailleurs, l'absence de cours de langue pour les spécialités recherche en Master 1 comme en Master 2 est regrettable.

Cette mention est tout à fait cohérente par rapport à l'offre de Paris 1 dans le domaine Art. Elle correspond à la poursuite de deux L3 (troisième année de licence). Toutefois, le rapprochement des spécialités recherche et professionnelles semble à renforcer pour que la circulation des étudiants soit vraiment effective. D'autres formations de ce type existent en Île-de-France, surtout du point de vue des spécialités recherche. Les spécialités professionnelles sont plus originales et occupent une place particulière.

L'adossement à l'unité mixte de recherche (UMR) Acte est particulièrement visible pour le fonctionnement des spécialités recherche, même si, par ailleurs, quelques étudiants des spécialités professionnelles s'inscrivent en doctorat. En revanche, si la spécialité recherche n'est que, très ponctuellement, liée au monde professionnel, les spécialités professionnelles sont quant à elles très liées à des institutions et à des partenaires. Plus de fluidité et d'échanges seraient toutefois à trouver entre ces projections respectives.

Les partenaires académiques de cette mention sont nombreux et de haut niveau. Cependant, leurs relations et leurs actions nécessiteraient d'être précisées.

Les étudiants proviennent majoritairement de l'UFR 04, mais aussi d'autres universités, avec un nombre significatif d'étudiants étrangers. Ainsi, c'est aussi bien de pays comme le Brésil, la Corée, la Chine, Cuba, la Grèce, l'Italie, le Mexique, Taiwan, la Tunisie, la Turquie, les USA qu'émanent les demandes d'étudiants qui veulent suivre cette formation. Le nombre d'inscrits en Master 1 a toutefois très largement baissé entre 2011 et 2012 (de 84 à 55). Aucun élément dans le dossier n'explique cette situation, si ce n'est le manque de lisibilité de la spécialité recherche. L'attractivité semble donc très différente entre les spécialités car le nombre d'inscrits s'est maintenu pour les spécialités professionnelles. Les taux de réussite sont globalement bons ou très bons, corrélés à un taux d'abandon qui a sensiblement diminué.

Les chiffres de l'insertion professionnelle fournis par l'université semble corrects (74 % d'insertion pour 68 % de répondants). Néanmoins, ils recouvrent des réalités très différentes selon les spécialités. Les inscriptions en doctorat étant rares, les étudiants des spécialités recherche sont souvent obligés de suivre une autre formation après leur Master 2.

Dès lors, les spécialités professionnelles s'adaptent aux mutations contemporaines quand les spécialités recherche doivent consolider leurs relations avec le monde professionnel.

L'analyse prévisionnelle est par ailleurs bien faite.

Le pilotage de la mention se fait par une équipe importante et d'excellent niveau d'enseignants-chercheurs en esthétique (14), mais seulement 7 interviennent dans la mention. Si l'on prend la totalité des intervenants sur l'ensemble de la mention, la moitié sont des universitaires en 18^{ème} section du CNU et la moitié des représentants du milieu socio-professionnel.

Les informations administratives et pédagogiques permettent d'apprécier la qualité de l'évaluation du niveau des étudiants.

Un dispositif d'autoévaluation est mis en place par l'UFR mais aucune précision sur ses résultats n'est indiquée, pas davantage sur une évaluation des enseignements par les étudiants.



Les recommandations sur la nécessité de mettre en place des dispositifs de suivi des étudiants des parcours recherche n'ont pas été suivies.

Le dossier est sérieusement fait dans son ensemble. Toutefois, certaines spécialités ont été traitées de manière trop rapide et trop laconique.

Enfin, les outils de communication sur l'offre de formation sont insuffisants.

- Points forts :
 - Qualité et variété de l'enseignement dans le positionnement géographique et historique d'un site d'exception.
 - Bonne insertion professionnelle pour les spécialités professionnelles.
 - Qualité de l'adossement à la recherche des spécialités recherche.
- Points faibles :
 - Faible insertion professionnelle des étudiants en spécialités recherche.
 - Faible nombre d'heures de cours pour les spécialités recherche.
 - Éloignement de la recherche des spécialités professionnelles.
 - Manque de visibilité des sites Internet.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux penser le devenir professionnel des étudiants ainsi que la médiation de la mention.

Il conviendrait par ailleurs d'examiner les possibilités de rapprocher les spécialités recherche et professionnelles afin de mutualiser les points forts et de remédier aux points faibles constatés. Il semble que les spécialités soient complémentaires et que les étudiants gagneraient à profiter des acquis et des savoir-faire de chacune des spécialités.

Il serait enfin nécessaire de développer massivement la visibilité de la vitrine et de la fonctionnalité des sites Internet de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Etudes culturelles

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers - 75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité recherche *Etudes culturelles* constituait auparavant un parcours de l'ancienne spécialité *Esthétique et études culturelles*. Suivant la proposition de l'AERES, la formation a été scindée en deux spécialités distinctes : *Etudes culturelles* d'une part, *Esthétique* d'autre part. Cette nouvelle spécialité est dédiée au commentaire et à l'analyse des contenus (textes, images, représentations,...). Issue des courants anglo-saxons et des théories critiques de la culture, elle se donne comme objectif de former des chercheurs, des enseignants du supérieur et du secondaire (par le biais des concours nationaux), de former des acteurs culturels. Une connaissance solide dans le domaine des approches culturalistes, avec une capacité à mobiliser les acquis de la sociologie, de l'histoire ou des sciences de la communication en appui des théories esthétiques, restent les objectifs scientifiques de cette spécialité recherche.

- Appréciation :

La recherche est centrale dans la spécialité *Etudes culturelles* avec les séminaires de méthodologie, le mémoire et les rencontres avec des chercheurs, l'objectif étant une poursuite en doctorat. Les étudiants sont donc invités à participer aux projets transversaux de l'UFR ou de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (expositions internes, sites web, revues papier ou en ligne). À cela s'agrègent la rédaction d'articles, de mémoires et la participation à des colloques, ainsi qu'une participation à la Journée des Éditeurs organisée par l'UMR.

La dynamique d'échanges et de relations internationaux est portée par l'UFR 04 qui travaille en étroite relation avec la Maison des relations internationales de l'université.

C'est aussi bien de province que de région parisienne, ainsi que, dans une moindre mesure, de pays comme la Chine, la Corée, l'Iran, Taiwan, la Tunisie, les USA qu'émanent les demandes d'étudiants qui veulent suivre cette formation. Toutefois, une concurrence interne à Paris 1 (Métiers de la Culture) et externe (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) rendent la formation peu lisible et peu visible pour les étudiants. Si bien qu'entre les étudiants recrutés (50) et les inscrits (30), il y a une forte déperdition. Un effort doit être fait pour clarifier la lisibilité de cette formation.

La spécialité *Etudes culturelles* est encore trop récente pour disposer de chiffres significatifs. Pour autant, on observe que 75 % des étudiants inscrits dans l'ancien parcours obtenaient leur diplôme. La poursuite des étudiants en doctorat est très prisée, mais très limitée par le manque de places en doctorat (du fait du manque de professeurs pouvant encadrer leurs recherches).

Une minorité d'étudiants entre en vie active (galeries, musées, sites web, critiques d'art, enseignements,...).

L'équipe pédagogique est constituée de huit enseignants-chercheurs dont six titulaires. Si l'on rapporte ce constat à l'affichage sur la mobilisation pluridisciplinaire des SHS, on s'aperçoit que tous les membres sans exception font partie de la 18^{ème} section du CNU.



Le mémoire est l'élément central de l'évaluation de la spécialité dans sa deuxième année.

Il n'y a pas de droit d'entrée automatique en Master 1 pour les étudiants de L3. L'admission se fait sur dossier. La procédure est identique pour l'admission en Master 2.

- Points forts :
 - Qualité de l'enseignement et petit effectif d'étudiants garantissant leur bon accompagnement pédagogique.
 - Ouverture scientifique de la formation et de l'adossement à la recherche.
 - Cohérence de la thématique proposée.
- Points faibles :
 - Formation peu lisible au sein de Paris 1 et peu visible (faible attractivité : neuf inscrits en M1).
 - Manque de précision sur le devenir professionnel des diplômés.
 - Absence de pluridisciplinarité et faible nombre d'heures de cours.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire d'accroître la visibilité de la formation. Afin de mieux l'identifier, il pourrait être étudié la possibilité d'en modifier le titre dans l'objectif notamment de mettre en avant la dimension internationale (par exemple *Etudes culturelles/Cultural studies*).

Il conviendrait de développer les approches plurielles et de mutualiser davantage d'enseignements en Master 2. Une approche plus globale des *cultural studies* en Master 2 ne pourrait qu'être bénéfique aux étudiants, en priorité à l'attention de ceux qui intègrent directement le Master 2.

Enfin, la lisibilité du devenir professionnel des diplômés devrait être amplifiée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Esthétique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers - 75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Au fil d'une méthodologie simple, rigoureuse et efficace, c'est à une connaissance approfondie de l'esthétique et du renouvellement de son champ (théorie de l'art, critique d'art, écrits d'artistes, sciences humaines appliquées à l'art,...) que cette spécialité se consacre. Capacité rédactionnelle, élaboration d'une problématique, maîtrise des textes fondamentaux sur les questions liées à l'esthétique sont les connaissances et les compétences à l'acquisition desquelles cette spécialité s'emploie.

- Appréciation :

La spécialité *Esthétique*, anciennement parcours de la spécialité *Esthétique et études culturelles* distingue deux types de corpus de connaissances à acquérir. Le premier (M1) regroupe les textes fondateurs de la Philosophie de l'art, ainsi que des méthodes et des données trouvables dans toute la variété des sciences humaines pour le nourrir. Le second (M2) concerne la rédaction d'un mémoire et divers autres exercices d'Esthétique qui lui sont liés. Dès lors, permettre aux étudiants d'acquérir une approche complète de l'esthétique en les formant aux théories fondamentales de l'art, et en y ajoutant les apports des Sciences humaines et sociales, devrait donner ensuite la possibilité aux étudiants de pouvoir poursuivre en doctorat.

Or le contenu des unités d'enseignement (UE) en Master 2 est totalement dominé par la méthodologie de la recherche. Il ne semble pas que le nombre d'heures de cours spécifiques proposés (24 heures de cours magistraux CM) puisse suffire pour constituer une spécialité. La recherche est toutefois au cœur de cette formation puisqu'elle en est l'objectif principal.

Le passage de M1 en M2 est conditionné par d'exigeantes évaluations. Quant au M2, il peut ouvrir sur tout le panel des métiers de la culture, de la fonction publique voire de l'écriture sous toutes ses formes.

Le nombre d'inscrits en Master 1 est en baisse quand celui en Master 2 se maintient. 60 % des étudiants du Master 1 proviennent de la licence.

La poursuite des étudiants en doctorat est très prisée, mais très limitée par le manque de places en doctorat, et de fait de professeurs pouvant encadrer leurs recherches.

S'il est mentionné que, pour l'heure, l'observatoire ORIVE ne peut fournir de statistiques sur l'insertion professionnelle des étudiants, il est également précisé que, à perspective de deux ou trois ans, les étudiants ayant précédemment suivi les enseignements de l'ancienne spécialité s'insèrent de manière satisfaisante dans le monde professionnel (enseignement supérieur et recherche, critique d'art, métiers de la communication, de la médiation artistique et culturelle).

L'équipe pédagogique est de grande qualité, composée d'enseignants-chercheurs qui délivrent des cours d'enseignements généraux, ou des cours plus spécifiques, et auxquels se joignent, pour des interventions ponctuelles, des professionnels, des chercheurs ou des artistes.

Les informations administratives et pédagogiques permettent d'apprécier la qualité de l'évaluation du niveau des étudiants.



L'évaluation est construite autour de la capacité à mener une recherche, aussi bien par l'intermédiaire des dossiers que du mémoire.

- Points forts :
 - Cohérence et qualité des enseignements.
 - Objectifs clairs et affirmés en direction d'une excellence de la recherche.
 - Large ouverture des possibilités professionnelles.

- Points faibles :
 - Faible nombre d'heures d'enseignement.
 - Attractivité du Master 1 en baisse.
 - Impossibilité de subvenir aux demandes de doctorat.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mutualiser des enseignements pour permettre une ouverture aux étudiants, surtout au niveau du Master 2. Cette mutualisation qui devrait également permettre d'augmenter le volume horaire d'enseignements, pourrait être étudiée en lien avec le département Philosophie de l'établissement.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Sciences et techniques de l'exposition

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers - 75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le dossier précise que « La spécialité *Sciences et techniques de l'exposition* s'adresse à de futurs professionnels des métiers de l'exposition, dans le domaine de l'art moderne et contemporain et de la photographie, ouverts à la diversité des propositions artistiques contemporaines, et engagés dans une réflexion sur les relations entre arts visuels, cultures, nouveaux médias, en France, en Europe et dans le monde ». Essentiellement orientée vers des études de cas, et la mise en situation professionnelle, très tournée vers la pratique de la médiation culturelle augmentée d'un voyage d'étude et d'un stage de trois à six mois, la spécialité répond à une demande précise de formation et de professionnalisation dans le secteur du commissariat entendu au sens large.

- Appréciation :

Il s'agit pour cette spécialité de former des professionnels des métiers de l'exposition dans le domaine de l'art moderne et contemporain et de la photographie. Pour cela, la maîtrise de la conduite de projet, l'enseignement des langues, l'outil informatique, une connaissance fine du milieu professionnel et des théories afférentes à cette professionnalisation, un stage important (de trois à six mois), ainsi que des artistes invités (deux par an) font partie des enseignements de cette spécialité qui souhaite, également, être assez ouverte pour s'adapter constamment aux évolutions de la discipline.

Il faut souligner l'excellente dynamique d'échanges et de relations internationaux qui s'inscrit aussi bien dans la mobilité des étudiants que dans les relations avec les autres universités.

Dans le cadre du master, il n'y a pas de formation continue et par alternance. En revanche, des validations des acquis de l'expérience (VAE) sont demandées et obtenues chaque année par des professionnels du secteur.

L'effectif de la formation (entre 15 et 20 étudiants) a été sélectionné parmi les dossiers des candidats (entre 200 et 250) qui pour 20 % sont étrangers.

Les données d'insertion nous sont présentées comme excellentes, l'insertion professionnelle traversant tous les champs professionnels de la culture. Les faits sont plus complexes. Ainsi le site StartE, présenté comme un lieu vivant d'entraide entre les étudiants, ainsi que celui du master n'ont pas été réactualisés depuis février 2011. De plus, le taux de réponse aux enquêtes ne dépasse pas les 60 % (avec de 63 à 90 % de taux d'insertion).

L'équipe pédagogique est de grande qualité, composée d'enseignants-chercheurs qui délivrent des cours d'enseignements très variés eu égard aux métiers de l'exposition, et auxquels se joignent, pour des interventions, des professionnels ou des artistes. L'ensemble constitue un équilibre pertinent entre intervenants extérieurs et universitaires. Il est néanmoins dommage que l'on ne puisse se rendre compte des spécialités des enseignants-chercheurs mobilisés par cette formation.

Il y a peu de détail sur les modalités d'évaluation mais les projets et le stage représentent 14 crédits sur 60, ce qui permet de bien évaluer l'ensemble des interventions et de garder un équilibre nécessaire à une formation de Master.



- Points forts :
 - Forte attractivité auprès des étudiants.
 - Qualité des stages et partenariats avec des institutions culturelles.
 - Large ouverture des possibilités professionnelles, bonne intégration dans le milieu des expositions.
- Points faibles :
 - Absence de chiffres issus d'une enquête de l'université pour l'insertion professionnelle.
 - L'offre photographique - puisque la spécialité professionnelle se veut être la seule - n'est pas suffisamment mise en avant dans le dossier.
 - Manque de visibilité concernant l'usage et le développement du site Internet pour la communication de la spécialité.

Recommandations pour l'établissement

Il est nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi de devenir des étudiants.

Il conviendrait de mieux faire apparaître les spécialités de l'équipe pédagogique dans le dossier, en particulier dans le domaine de la photographie. La qualité du dossier devrait être améliorée, il en est de même des outils de communication propres à cette spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Projets culturels dans l'espace public

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) : UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers - 75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'originalité de la spécialité *Projets culturels dans l'espace public* est de former des professionnels à la conception et à la production de projets culturels en liaison avec l'espace public, et les relations entre arts, cultures, populations et territoires. Les connaissances théoriques concernent également le fonctionnement du système culturel en France et en Europe, ainsi que le développement territorial. Dès lors, les compétences à acquérir pour les étudiants sont de trois ordres : réflexives (sur leur pratique), créatives (capacité à imaginer des projets) et techniques (capacité à les mettre en œuvre).

- Appréciation :

L'ouverture pluridisciplinaire de cette formation, notamment en liaison avec le droit, la gestion administrative ou la communication est extrêmement bienvenue. Le contenu pédagogique en est varié et permet d'aborder l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales mobilisables sur ce type de thématique. En outre, l'équilibre est respecté entre approche académique, intervention professionnelle, projet et stage. C'est un programme complet qui doit permettre aux étudiants d'acquérir une pratique et les outils pour la mettre en perspective.

Le stage est obligatoire et vient clôturer la formation.

Cette spécialisation ne prépare pas à la recherche même si, depuis 2005, quelques étudiants se sont engagés dans une thèse de doctorat. De plus, un certain nombre de participations à des colloques de Paris 1 ont eu lieu, en liaison avec les Centres de recherche de l'UFR.

La pratique de l'anglais tout comme l'environnement informatique permettent une transversalité que la pluridisciplinarité de la formation renforçait déjà.

Dans le cadre du master, il n'y a pas de formation continue et par alternance. En revanche, des VAE sont demandées et obtenues chaque année par des professionnels du secteur.

L'attractivité de la formation se laisse apprécier : pour 15 à 20 étudiants retenus, 120 à 250 dossiers sont déposés. Le taux d'intégration d'étudiants du M1 est en progression (il est proche de 50 %). L'admission se fait sur dossier. L'effectif de la formation (entre 16 et 20 étudiants) a été sélectionné parmi les dossiers des candidats (entre 120 et 250) qui pour 15 % sont étrangers.

L'ouverture à des formations de type Urbanisme ou IEP est excellente.

La réussite au diplôme est de 100 % et son insertion professionnelle est présentée comme étant de 90 % six mois après l'obtention du titre, toutefois nous n'avons aucun chiffre fourni à ce sujet par l'université.

La poursuite en doctorat des diplômés est de 10 %.

L'équipe pédagogique est très équilibrée entre professionnels et universitaires mais aussi entre les différentes SHS mobilisables sur les thématiques abordées par la spécialité.



Les informations administratives et pédagogiques permettent d'apprécier la qualité de l'évaluation du niveau des étudiants.

Il faut souligner la grande qualité du pilotage de la spécialité. On s'étonnera toutefois qu'il n'existe pas de relations structurées avec la spécialité *Espaces, lieux, expositions, internet* qui pourrait donner un adossement recherche intéressant et complémentaire à cette formation.

- Points forts :
 - Originalité du positionnement de la spécialité, issu d'une analyse de la situation professionnelle.
 - Équilibre entre enseignements professionnels et mobilisation des acquis de la recherche.
 - Pluridisciplinarité, large ouverture des possibilités professionnelles, stages et partenariats avec des institutions culturelles.

- Points faibles :
 - L'intitulé très spécifique peut apparaître comme restrictif et clos.
 - Manque de place accordée à une équipe de recherche.
 - Absence d'exemples concrets - dans le dossier - de projets auxquels ce type de formation conduit.

Recommandations pour l'établissement

Afin de mieux identifier la formation, il pourrait être étudié la possibilité d'en modifier le titre dans l'objectif de mettre en avant l'approche pluridisciplinaire. Par ailleurs, les liens avec une équipe de recherche devraient être renforcés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



DEMANDE N° S3MA 1 40006074

Domaine : Art, Lettres, Langues

MENTION : Esthétique, arts et culture Co-responsables : Christophe Genin, Jacinto Lageira

Projet pédagogique : B

La mention Esthétique, Arts et Cultures articule trois manières d'aborder l'art : au regard des théories classiques du jugement de goût et de la critique d'art ; au regard des métiers qui organisent la vie de la création artistique et de sa diffusion, ou mettent en valeur les collections ; au regard des représentations et conditions matérielles qui conditionnent la réception des œuvres. Ces regards sont complémentaires et solidaires.

La distinction des deux spécialités théoriques (esthétique / études culturelles) vise à entériner des différences de finalité et des méthodologies distinctes, mais permet, compte tenu de la perméabilité des maquettes, des croisements de contenus et une progressivité des enseignements homologues : de la maîtrise des concepts fondamentaux à la formation d'un jugement autonome.

Conformément au principe fondateur de l'UFR 04, théorie et pratique ne sont pas dissociées. La pédagogie des différents enseignements combine donc des contenus réflexifs et des applications sur des terrains et des objets précis, avec une dominante soit théorique (spécialités recherches) soit appliquée (spécialités professionnelles). Il y a donc des cours mutualisés en M1, et en M2 des participations sur projets (expositions, projections de documentaires). De même le voyage d'études des M1 (le mal nommé « tourisme culturel ») est encadré par une MCF des métiers de la culture (Françoise Docquier) et un PR d'études culturelles (Christophe Genin).

Les spécialités cherchent ainsi à donner les outils théoriques et pratiques les plus pertinents pour l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel des arts et de la culture (musées, galeries, fondations, librairies et éditeurs d'art, revues, magazines papier ou web) tant durant leurs études que dans leur évolution future.

Spécialité : Projets culturels dans l'espace public (spécialité professionnelle)

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B

Concernant l'insertion professionnelle :

Comme indiqué dans le document de présentation de la Spécialité transmis à l'AERES : «Le taux d'insertion professionnelle est d'environ 90% six mois après la remise du diplôme. Le taux de réponse aux enquêtes est d'environ 90% à n+1.»

Ce taux particulièrement élevé est conforme à ce qui est observé dans les autres Masters professionnels. Il a été constaté chaque année depuis la création de la formation.

Certaines années, il a même atteint 100% deux ou trois mois après la remise du diplôme.

Huit ou dix mois après la remise de diplôme, 100% des étudiants ont un emploi.

Ce taux de 90% six mois après le diplôme a pu être obtenu grâce :

-aux très nombreux contacts établis depuis la création du Master avec les professionnels de l'art en espace public et avec les institutions et les entreprises du secteur (cf. la liste des partenaires et des actions de partenariats sur le blog du Master : les principaux responsables de projets d'art en espace public interviennent dans la formation et des partenariats ont été noués avec les principales institutions du secteur),

-aux cours de création d'entreprise et de préparation aux concours de la fonction publique territoriale (cf. la maquette pédagogique),

-à l'image très positive et à l'excellente notoriété dont bénéficie la formation dans le monde de la culture (cf. revue de presse sur le blog du Master),

-à l'implication de l'équipe pédagogique et au développement d'un réseau d'anciens étudiants.

Ce taux de 90% peut encore être amélioré et l'équipe pédagogique s'y emploie chaque année, dans un contexte économique général qui reste néanmoins très défavorable.

Concernant la poursuite des études choisies :

Comme indiqué dans le document de présentation de la Spécialité transmis à l'AERES : «Le Master ne prépare pas aux études doctorales. Néanmoins, depuis la création du Master, trois étudiants ont entrepris une thèse.»

Dès lors que cette formation est professionnelle et prépare les étudiants à entrer directement sur le marché du travail, ce critère d'évaluation n'est pas pertinent.

Spécialité : Sciences et techniques de l'exposition (spécialité professionnelle)

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B

Depuis septembre 2012, une association d'anciens étudiants PASTE (www.paste.com) a été créée afin de suivre la progression professionnelle des étudiants issus du master. Le lancement a été fait avec succès en décembre 2012 et une centaine d'étudiants sont inscrits permettant à un réseau efficace de se mettre en place. Une enquête est prévue octobre 2013 pour connaître exactement le devenir de nos étudiants (le master 2 entre dans sa neuvième année).

D'autre part, le site du master STARTE a été entièrement remis à jour (www.starte-asso.org) et comporte les dernières informations de l'ensemble du master notamment l'exposition de fin d'études 2013 L'Abri faite avec le concours du fonds de dotation Moulin et dont le vernissage a réuni plus de 600 personnes à la galerie Journiac du centre saint Charles Université Paris 1.

L'un et l'autre de ses sites relaient les offres d'emploi dans le domaine.

Pour ce qui concerne l'option photographie, trois enseignants dont le directeur général des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles contribuent à la possibilité pour des étudiants sortant du diplôme de se tourner vers cette spécialité. Néanmoins la situation générale du bassin d'emplois dans les arts plastiques dont la photographie fait partie intégrante mais qui reste une niche au niveau de la culture, nécessite de poursuivre la possibilité pour les étudiants de rester ouverts à toute offre que ce soit dans le domaine public ou privé.

Projet pédagogique : B

Le Master Etudes culturelles n'est pas une création *ex nihilo*, mais présente une cohérence en lui-même et au sein des enseignements de l'UFR, selon une trajectoire qui se construit en amont, en licence, pendant les deux années de master, et en aval, en doctorat, avec, à chaque niveau, un recrutement diversifié et renouvelé.

La difficulté tient au fait que les « études culturelles » ne forment pas une discipline officiellement reconnue, avec une doctrine à transmettre, mais un champ interdisciplinaire qu'on pourrait résumer en trois points : une théorie critique des normativités hégémoniques, une reconnaissance des cultures populaires, une analyse critique des vecteurs médiatiques de culture (dont les *mass media*). Ces trois points ordonnent des attaches interdisciplinaires, par une dialectique entre unité et diversité (qui n'est pas uniformité ni éclatement). Elles tirent leur inspiration des *cultural studies* de l'Ecole de Birmingham, théorie critique, historiciste et constructiviste des représentations et des conduites. Comme ce Master se situe au sein d'une UFR d'arts, sa source et son horizon sont les œuvres d'art en tout genre.

Ce Master reste unique sur la place de Paris, et ne doit pas être confondu avec les offres en médiation culturelle, en études interculturelles, ou en documentation culturelle.

En amont, en licence, les étudiants de différents parcours suivent des cours propres à constituer une *propédeutique* aux études culturelles. En L3 arts plastiques ce sont des cours de sciences humaines appliquées à l'art (sémiologie, anthropologie comparée) ; en L3 cinéma, des cours de sociologie du cinéma ou de théorie et analyse de la télévision ; en L3 esthétique, un cours de sémiologie et, explicitement, un cours d'initiation aux études culturelles tenu par Christophe Genin pour assurer une transition entre les niveaux L et M. Cette initiation situe l'innovation thématique et méthodologique des *cultural studies* en regard de la philosophie post-marxiste et de l'histoire des représentations.

Pendant le cursus du Master, les étudiants venus d'horizons divers par leur formation, leur origine géographique, sociale et culturelle, se voient offrir des contenus progressifs. Du M1 au M2, l'étudiant part d'une généalogie des études culturelles, qui présente le corpus « classique » de ce champ, avec leurs apports méthodologiques (structuralisme, constructivisme, pragmatisme, historio-criticisme, déconstruction, etc.), pour arriver à constituer de façon autonome un mémoire sur un sujet culturaliste de son choix. Un cours de méthodologie en M1 et M2 transmet des éléments de logique, comme de statistiques, de techniques d'enquête, et initie au métier de chercheur par l'apprentissage des instruments de documentation, en particulier numériques, et des normes de bibliographie. Des rencontres avec de jeunes chercheurs ou des scientifiques reconnus sont organisées soit au sein d'un cours soit dans une interface. De même la théorie culturaliste est *appliquée* à l'examen des cultures populaires et des industries culturelles. L'étudiant peut ainsi se préparer soit à la carrière de chercheur, soit à des carrières éditoriales ou journalistiques dans le monde de la culture.

EN M1 des *cours mutualisés* existent déjà : entre les spécialités « esthétique » et « études culturelles » (théorie de la culture, analyse comparative des œuvres de l'art et de l'industrie culturelle), comme entre les spécialités « métiers de la culture » et « études culturelles » (théorie de la culture). Une mutualisation avec le « cinéma » est envisagée (analyse des produits télévisuels).

En aval, au niveau doctorat, les étudiants de M2 peuvent poursuivre leur cursus, et même être associés, sur projet, à la ligne de recherches « Etudes culturelles ». Cette ligne de recherches a été bien évaluée par l'AERES (trois A, deux A+, en particulier pour l'implication dans la formation par la recherche).

Les étudiants sont systématiquement conviés à assister aux colloques sur les thèmes du genre, du post-colonialisme, des industries culturelles dans les universités d'Île de France.

Christophe Genin remercie les membres de l'AERES d'avoir signalé le peu de visibilité de ce Master, alors même qu'il pensait qu'une présentation *ad hoc* avait été mise en ligne sur le site de Paris 1 et sur celui de l'UFR 04.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : SO

L'inquiétude des membres de l'AERES quant au devenir des étudiants est légitime et pointe une évolution des attentes estudiantines et sociales.

En vue d'une amélioration et d'une clarification de la situation sur ce point, mentionnons les faits suivants.

- Un stage de recherche, lié au monde professionnel de la culture (musées, galeries, mode, critique d'art) est offert aux étudiants (EP 04 46T210) avec un enseignant dédié. Actuellement cette opportunité n'est choisie qu'occasionnellement par les étudiants. Elle sera systématiquement proposée, à charge de l'étudiant de trouver un partenaire. Les conventions université/entreprises fonctionnent bien dans l'UFR.

- Les données statistiques sur le suivi des étudiants relèvent de l'ORIVE comme des enquêtes propres aux services de l'UFR. Toutefois une association *Sorbonne Alumni* se met en place (www.sorbonne-alumni.org) pour avoir un recensement plus accessible des anciens diplômés. D'ores et déjà les étudiants sont priés de s'y inscrire.

- Le taux de poursuite en doctorat est directement conditionné par le quota imposé aux professeurs ou habilités : 15 doctorants. Compte tenu du fait que 90% des doctorants en études culturelles sont des étudiants-travailleurs, ces conditions matérielles ralentissent de fait le rythme des recherches, des soutenances, et donc restreignent, en amont, les places disponibles pour les étudiants de M2.

- Des contacts personnels avec les anciens étudiants, via des réseaux comme LinkedIn ou Viadeo, quoique sans signification statistique, attestent d'une intégration honorable dans les métiers de la culture (édition, musées, journalisme ou critique web) à échéance d'un an.

Spécialité : Esthétique (spécialité recherche)

Projet pédagogique : B

Comme la recherche est ici privilégiée, et que les étudiants proviennent essentiellement de philosophie, d'histoire de l'art ou de lettres, les conditions et les critères que nous appliquons en vue des acquis de leur connaissances et compétences sont parfaitement atteints. Soient qu'ils ont acquis suffisamment de connaissances en philosophie de l'art s'ils viennent d'ailleurs (l'un des importants critères de sélection), soient qu'ils ont pu se former dans notre UFR à partir de la Licence 3 d'Esthétique. Les réussites dans les masters sont à ce jour très concluantes pour ce qui est de la recherche même. Doit être mis en avant aussi le fait que nous tenons à faire intervenir nos étudiants dans des recherches pratiques, si l'on peut dire, en les aidant à trouver des stages, des emplois temporaires, des travaux de rédaction ou de médiation, dans des musées, des galeries, des fondations, ou chez des éditeurs, ce qui relève aussi du projet pédagogique. Là aussi, leur insertion est concluante et ils en tirent des bénéfices liés à un travail sur le terrain qui est un parfait complément à leurs recherches.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : SO

Dans la mesure du possible, nous tentons d'intégrer nos étudiants dans des professions, ou des filières qui peuvent y conduire, relevant des métiers directement liés à leurs études et qui en sont le prolongement effectif. Outre les métiers de l'enseignement, ils se dirigent principalement vers les institutions culturelles et muséographiques, les éditions, les revues et les magazines (la critique), mais aussi le commissariat d'exposition, l'organisation de débats, de colloques et des publications afférentes, ou encore la documentation, l'archivage et la rédaction de textes ayant à différentes publications (catalogues, revues en ligne, journaux). Qu'il s'agisse d'enseignement, d'écriture ou de parole, le lien avec le public, la question des usages et des pratiques sont ainsi l'un des enjeux importants.